



SYNEOS

BÉTON

18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
Tél : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
beton@syneos.eu - www.syneos.eu

ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
SIRET 538 554 502 00012 - APE 2363Z

Bon No : 003044565		1ere Gachée : 11:39 (1)		Date : 29/09/2026 reg2609296583		Zone : SOUS CENTRALE					
Quantité : 0.50 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : SC		SOUS CENTRALE					
Client : C9258360 SYNEOS NEUILLY NOCEEENNE D 18 B PROMENADE MARX DORMO 93460 Gournay-sur-Marne				Chantier : SC SOUS CENTRALE SOUS CENTRALE		Chauffeur : SC SOUS CENTRAL Centrale : NEUILLY SUR MARN					
<table border="1"> <tr> <td>ARRIVEE CHANTIER réelle</td> <td>DECHARGEMENT debut fin</td> <td>DEPART chantier</td> <td>RETOUR centrale</td> </tr> </table>				ARRIVEE CHANTIER réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	Quantite Origine : 0.50 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 0.50		CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
ARRIVEE CHANTIER réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale								
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)					
4J300S1D04						Classe chlorure					
						Consistance(7)					
						S1					
						Dmax					
						04					
Ciment(type et classe) LIGEX FPL1				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)					
						Résistance caractéristique(4)					
						0					
Appellation commerciale : MORTIER 300 S1 D04 CEM II				CEM II		Température :					
Mode de livraison :						N° Grue :					
						Retour béton					
SERVICES				ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE					
CONTRIBUTION CARBONE 0.50 METRE CUBE						Nom: Signature du client:					
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE 0.50 METRE CUBE											
RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR 0.50 METRE CUBE											
CONTRIBUTION ENERGETIQUE 0.50 METRE CUBE											
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:											

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non